

Covid-19 : le masque ne sera plus obligatoire dans les transports en commun à partir du lundi 16 mai

Le ministre de la Santé a fait cette annonce à la sortie du dernier Conseil des ministres du gouvernement Castex.



Publié le 11/05/2022 14:07 Mis à jour le 11/05/2022 18:12

Temps de lecture : 1 min.



Dans le métro parisien, le 4 décembre 2021. (MARTIN BERTRAND / HANS LUCAS / AFP)

Le masque dans les transports, c'est bientôt fini. Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé, mercredi 11 mai, la fin de cette obligation, mise en place contre le **Covid-19**, à partir du lundi 16 mai. *"La situation épidémique s'améliore, la pandémie n'est pas terminée mais le nombre de nouveaux diagnostics au quotidien diminue et nous considérons qu'il n'est plus adapté de maintenir cette obligation du port du masque dans les transports en commun, à partir de lundi 16 mai"*, a déclaré le ministre.

Les contaminations et les hospitalisations sont actuellement en forte baisse, même si les scientifiques préviennent que l'épidémie n'est probablement pas terminée, notamment face à la menace d'un nouveau variant. Mardi 10 mai, 56 449 nouveaux cas ont été remontés, soit 37 637 cas par jour en moyenne sur les 7 derniers jours. Le même jour, 1 167 personnes sont entrées à l'hôpital et 1 364 patients sont actuellement réanimation ou en soin intensif. Depuis le début de l'épidémie, 146 979 personnes sont mortes du Covid-19 en France.

L'obligation levée également dans les avions dans l'UE

Cette mesure était l'une des dernières en vigueur face à la pandémie. Après la fin du masque dans les transports, quelques restrictions seront tout de même maintenues. Un pass "sanitaire" – distinct du pass vaccinal car il fonctionne aussi en cas de test négatif récent – restera demandé pour accéder aux établissements de santé, et un isolement d'au moins une semaine sera toujours imposé après un test positif. Au niveau des hôpitaux, les soignants non vaccinés, qui ne peuvent actuellement pas exercer leur activité, ne seront pas réintégrés dans l'immédiat, mais le gouvernement va se pencher sur le sujet.

Quelques heures après, l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) a annoncé la levée, à compter de lundi prochain, de l'obligation de porter un masque dans les aéroports et à bord des avions dans l'UE.

Voir les commentaires

Partager :

actualités • analyses • vidéos

Prolongez votre lecture autour de ce sujet

tout l'univers Covid-19

Sur le même thème

Fin du port du masque dans les transports : cela "ne devrait pas changer la situation épidémiologique", mais "il faut rester vigilant", selon un épidémiologiste

Covid-19 : selon des chercheurs, le premier confinement a dopé notre créativité

Santé : la migraine, un marché juteux pour les laboratoires ?

Allergies : les masques peuvent constituer une barrière contre le pollen

Covid-19 : conséquence des confinements en Chine, plusieurs compétitions sportives internationales annulées

Les sujets associés

Covid-19

Maladie

Santé

Vu d'Europe

Franceinfo sélectionne chaque jour des contenus issus de médias audiovisuels publics européens, membres de l'Eurovision. Ces contenus sont publiés en anglais ou en français.

Contenus sponsorisés

COMMENTAIRES :

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

Voir les commentaires

• Santé • Maladie • Covid-19

📺 toute l'actu dès 7h30

adresse email

s'abonner

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters. Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#) [Contactez-nous](#)



le live

direct tv

direct radio

Soyez alerté(e) en temps réel avec l'application franceinfo :

App store Play store

Télécharger l'application

Politique de confidentialité

CGU et mentions légales

Gérer mes traceurs

Nous contacter

Qui sommes-nous?

Charte déontologique

Devenir annonceur

Recrutement